Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 59 (1923)

Heft: 20

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LIXme ANNÉE 3 NOVEMBRE
N° 20 1923

L'ÉDUCATEUR

DIEU HUMANITÉ PATRIE

SOMMAIRE : ERNEST BRIOD : *Quelques constatations à propos de l'assemblée annuelle de la Société vaudoise des Maîtres secondaires.* — MAURICE VEILLARD : *L'opinion du corps enseignant vaudois sur l'éducation sexuelle à l'école.* — PARTIE PRATIQUE : A. FAUCONNET : *Comment tirer parti du travail manuel ?* — LECTURE GÉOGRAPHIQUE : *Une usine de viande congelée.* — LES LIVRES. — PAGES CHOISIES.

QUELQUES CONSTATATIONS A PROPOS DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ VAUDOISE DES MAITRES SECONDAIRES

Dans l'*Educateur* du 25 novembre 1922, nous avons publié les conclusions déposées sur le bureau de l'Assemblée de la S. V. M. S., dans sa séance du 16 septembre précédent, par la minorité de la Commission du raccordement, en opposition à celles de la majorité. La majorité demandait le maintien à 10 ans de l'âge de raccordement pour le Collège classique et l'Ecole supérieure des jeunes filles et son abaissement à 11 ans au lieu de 12 pour le Collège scientifique. La minorité proposait l'âge de 12 ans, abaissé à 11 pour les enfants ayant achevé à ce moment-là le degré intermédiaire primaire.

A cause d'un ordre du jour trop copieux, la séance s'était achevée sans que la conclusion essentielle, celle qui opposait ces deux thèses, ait pu être discutée. Son examen avait été renvoyé à la séance de 1923.

Occupée jusqu'à la fin de la séance à discuter la conclusion du nouveau rapport sur la préparation professionnelle du corps enseignant secondaire, l'assemblée de 1923, tenue le 15 septembre à Lausanne, n'a de nouveau pas pu reprendre le travail laissé inachevé l'année dernière. Plus que cela : elle a décidé de considérer l'objet comme liquidé.

Nous devons donc constater que la Société vaudoise des maîtres secondaires ne s'est pas prononcée au sujet de l'âge du raccordement, et que les autorités ne pourront s'appuyer sur aucun vote de sa part pour toute décision intervenant sur ce point.

* * *

Pour étudier la question de la préparation professionnelle des candidats à l'enseignement secondaire, une commission de neuf membres avait été désignée. Elle a présenté un rapport succinct, mais très intéressant et convenablement documenté. Une consultation des membres a eu lieu par le moyen d'un formulaire portant sur les expériences faites, les lacunes constatées, et l'utilité éventuelle d'une préparation soit théorique, soit pratique, soit de l'une et l'autre nature. Le rapport, rédigé par M. Baudin, donne des réponses à cette consultation des aperçus caractéristiques, dont il ressort que la grande majorité des jeunes professeurs vaudois se rend compte des lacunes de l'état de choses antérieur, et même actuel, et estime qu'il doit être fait mieux à l'avenir; 123 réponses ont reconnu ces lacunes, 8 seulement les ont contestées. C'est dire qu'un nombre égal de correspondants admettent le principe d'une préparation professionnelle.

Les réponses intervenues, et l'étude à laquelle la commission s'est livrée, ont amené celle-ci à formuler les 7 thèses qui ont servi de base à la discussion du 15 septembre. Elles sont assez intéressantes pour mériter d'être reproduites dans notre organe pédagogique romand :

1. Les qualités morales sont le don par excellence de l'éducateur, celles qu'il acquiert le plus difficilement ; il ne saurait faire abstraction d'une seule sans compromettre sa vocation.

2. La culture intellectuelle des candidats, le soin apporté à leurs études constituent la base essentielle de leur préparation générale.

3. La préparation intellectuelle des candidats, les études universitaires ne constituent pas une préparation *professionnelle technique* à l'enseignement secondaire.

4. La préparation professionnelle des candidats à l'enseignement secondaire est nécessaire.

5. La préparation professionnelle consistera en cours de pédagogie et en exercices pratiques.

6. Un seul cours de pédagogie de deux heures-semestre sera obligatoire et sera matière à examen. Ce cours renfermera les notions indispensables de psychologie et de didactique générale.

Les étudiants seront en outre astreints à suivre deux heures-semestre à option parmi les autres cours de pédagogie, mais sans examen final.

Des exercices pratiques seront conservés comme application.

Tous les deux ans, un cours de trois à six leçons sera donné par un spécialiste, sur la didactique particulière à chaque enseignement.

Le professeur de pédagogie doit être pris dans l'enseignement secondaire.

7. La préparation pratique sera réalisée par la création du stage.

Toutes ces thèses ont été adoptées. Alors qu'il y a 32 ans, sauf erreur, la même société s'était prononcée contre le principe même de la préparation professionnelle, ce principe a été admis sans opposition. Il y a tout de même du chemin parcouru depuis un tiers de siècle ; et c'est là notre deuxième et réconfortante constatation.

C'est à propos de la nature de cette préparation que les vieilles oppositions se sont réveillées, et cela avec une pauvreté d'argumentation qui déconcerte. Battue d'avance sur l'institution du stage, admise dans l'enquête par 91 voix contre 13, cette opposition s'est rattrapée sur celle des cours théoriques. Argument négatif essentiel : les théoriciens sont souvent d'assez mauvais praticiens ; il est donc inutile de faire étudier la pédagogie aux candidats à l'enseignement !

Vous pouvez arguer que Malherbe ne fut point poète, pas plus que Boileau ne fut dramaturge, que Sainte-Beuve n'a pas écrit les *Provinciales* et que Faguet n'a pas composé de romans ; qu'un critique d'art n'est presque jamais un artiste créateur, et que les stratèges ne sont pas nécessairement des manieurs d'hommes ; qu'il n'est pas équitable enfin de refuser à l'enseignement la même mesure de jugement des valeurs qu'aux autres formes d'activité humaine : vous argumentez en vain en présence d'esprits décidés à ne pas comprendre.

Puis ce truisme : « Il n'y a pas de pédagogie, il n'y a que des pédagogues ; on naît pédagogue, on ne le devient pas ». Ce serait fort bien si la société n'avait pas besoin, bon an mal an, d'un certain nombre d'enseignants, et si l'Etat pouvait attendre l'éclosion des pédagogues-nés pour leur confier des élèves. Nierez-vous l'existence de la médecine, de la chimie, du droit, pour ne connaître que des médecins, des chimistes, des juristes ? Que l'artiste qui se cherche commence par gâcher quelques toiles, c'est sans importance ; mais si ce sont des intelligences et des âmes humaines qui font les frais de l'essai, la question prend une autre tournure.

Là aussi, en définitive, c'est le bon sens qui a triomphé chez les maîtres secondaires vaudois, et la cinquième conclusion, admettant les deux bases essentielles de la préparation professionnelle fut adoptée à une écrasante majorité.

La sixième thèse, par contre, témoigne d'un succès partiel de la réaction au sein de la commission. Actuellement déjà, les candidats au certificat d'aptitudes pédagogiques sont astreints à suivre trois cours distincts, portant sur la psychologie de l'enfant et la didactique générale, l'histoire des doctrines et les divers

systèmes d'organisation scolaire. Si la sixième conclusion prenait force de loi, le premier des trois resterait seul obligatoire. Cette conclusion fut toutefois adoptée à une majorité si faible et avec tant d'abstentions, que nous ne voyons pas bien comment l'autorité pourrait s'emparer de ce vote pour donner suite aux suppressions proposées. C'est là notre troisième constatation.

* * *

Cette discussion a montré une fois de plus le danger qu'il y a à adopter un terme de combat sans en définir clairement le sens et la portée. « Nous ne voulons pas être les esclaves d'une *doctrine* éducative, véritable monstruosité intellectuelle », disent les uns. Sur quoi le président rassure l'assemblée sur la nature infime du danger, un seul correspondant, paraît-il, ayant préconisé une « unité de doctrine » au sein de nos écoles !

Le mot « doctrine » est fâcheux, en effet, s'il doit désigner un ensemble de règles rigides dont on ne s'écarterait pas sans commettre un péché mortel. L'auteur de cet article qui, soit dit en passant, s'est efforcé par ses ouvrages de libérer chez nous l'enseignement élémentaire des langues vivantes du doctrinarisme absolu des méthodes exclusives, peut en parler en toute tranquillité d'âme. Mais qu'est-ce qu'une doctrine ? Question religieuse à part, le dictionnaire définit ce mot : *l'ensemble des principes d'un système, d'une école ;* puis le sens s'élargit dans des acceptions couramment admises : *théorie, opinion, savoir.* Ainsi donc, la première thèse du rapport, en faisant des qualités morales le don par excellence de l'éducateur, pose la base d'une doctrine en matière de préparation professionnelle ; elle invite chacun de nous à se demander jusqu'à quel point il est maître de son moi, et apte, par conséquent, à former d'autres individualités. Faits moraux et faits intellectuels (thèse 2) ne s'établissent pas au hasard, mais selon des règles plus ou moins précises, et à l'aide d'idées générales de nature éthique ou scientifique.

Or il est *des faits* d'éducation et d'enseignement que l'expérience, l'observation et le raisonnement permettent de considérer comme établis. Il est des postulats qui se sont lentement élaborés au cours des siècles et qui ont fini par prendre forme de lois scientifiques. Sur certains points, les résultats peuvent être considérés comme définitifs ; sur d'autres, les expériences sont en cours. Il n'y aurait pas de travail plus profitable, pour des candidats à

l'enseignement, que de participer à quelques-unes de ces expériences et d'étudier les moyens d'en fixer les résultats. Les adversaires les plus déclarés des cours pédagogiques peuvent eux-mêmes contribuer à l'œuvre commune, s'ils veulent bien écrire leurs mémoires ! D'autres viendront, étudieront avec soin ces documents précieux, et y chercheront des relations de cause à effet. Qui osera jamais fixer des limites à la curiosité humaine, et lui interdire de chercher quelques réponses à tous les pourquoi qui se posent ? Ce serait du doctrinarisme négatif !

Et puis, voyez quelle tour de Babel serait un milieu pédagogique prétendant n'obéir qu'à son tempérament et ne voulant connaître que l'expérience ou l'opinion individuelle. Vous y parlez d'intérêt, et l'on comprend amusement ; vous dites mémorisation, et l'on entend répétition ; vous préconisez l'école active, et il apparaît que vous voulez des travaux manuels seulement ; vous désirez moins de dispersion de l'esprit, plus de concentration des études, et l'on saisit que vous voulez instaurer je ne sais quelle misérable pétrification des programmes ; et si vous admettez que le chemin qui mène à la connaissance ne peut être quelconque, c'est tout juste si vous n'êtes pas censé vouloir mettre l'enseignement en formules[1]. La cause de ce manque de compréhension réciproque n'est pas difficile à établir : c'est le fait que tant de maîtres qui sont des spécialistes, de formation extrêmement diverse, n'ont pas eu dans leurs études, un terrain neutre où se rencontrer, une source commune où puiser un idéal commun pour l'œuvre commune à entreprendre et à poursuivre leur vie durant. Ce terrain existe pourtant : c'est l'étude de l'enfant (et l'on en convient heureusement), et c'est aussi l'étude *historique et critique* des opinions d'autrui en matière d'éducation et d'enseignement, ainsi que l'étude *expérimentale* des procédés d'enseignement, et l'on reste confondu qu'il se trouve des hommes de haute culture pour en contester la valeur.

[1] Dans un domaine spécial de l'enseignement, nous avons eu récemment un curieux exemple de ce manque de compréhension causé, cette fois, par la différence des cultures ; ce fut le 7 octobre, à la réunion des maîtres d'allemand des écoles moyennes suisses, à Berne. Après un rapport remarquable de tenue et d'élévation de M. le directeur Gautier, de Genève, sur l'enseignement de l'allemand dans les écoles romandes, les maîtres romands présents eurent la surprise de s'y « entendre » laver la tête par M. le professeur Otto de Greyerz, de Berne, au sujet de l'insuffisance des résultats obtenus par eux, insuffisance causée, à son avis, par leur manque d'initiation phonétique. On peut être un éminent phonéticien, poète et folkloriste suisse allemand et ne rien comprendre à l'initiation des élèves romands aux difficultés *essentielles* de l'allemand. Les erreurs d'appréciation sont toujours causées par la méconnaissance des *faits*.

* * *

Le stage proposé par le rapport et adopté par l'assemblée consisterait en trois périodes de trois semaines chacune pendant lesquelles le candidat serait successivement assistant de trois maîtres enseignant des branches différentes à des degrés différents. Ainsi compris, le stage ouvrira au candidat des horizons variant avec la personnalité et les habitudes des maîtres auprès desquels il sera délégué. Il est des « trucs » de métier qui s'apprennent ainsi le mieux du monde.

Mais ne s'agit-il que de cela ? C'est quelque chose sans doute, et pourtant il faut remarquer qu'un procédé n'a de valeur générale que s'il peut être expliqué. Il ne suffit pas de dire : « Je m'y prends de telle façon, parce que cela m'a toujours réussi. » Si cela vous a réussi, c'est peut-être en raison de votre talent personnel d'exposition, de votre clarté, de votre bonne humeur, de votre art à sérier les difficultés, et alors votre succès est un *succès d'art*, et, comme tel, il est purement personnel. Mais il provient peut-être de ce que vous savez mettre en jeu, successivement ou simultanément suivant les cas, les diverses facultés de vos élèves, et il relève alors de la didactique générale. Il faudra donc qu'il y ait, entre les chargés de cours et les maîtres recevant des stagiaires, une entente sur un certain nombre de postulats essentiels, à défaut de quoi le résultat du stage sera compromis. La didactique spéciale n'existe que si elle s'appuie, dans ses grandes lignes, sur la didactique générale.

Peut-on encore, si l'on réfléchit à cela sans parti pris, contester la nécessité de ce fonds commun d'idées générales qui permettrait une action efficace dans l'éveil des vocations ?

* * *

Nous devons le dire au risque de contrister des amis très chers : la pédagogie souffre chez nous de son origine primaire. Elle souffre d'avoir été trop longtemps confinée à l'Ecole normale, dans un milieu où elle s'adresse à des esprits trop jeunes, insuffisamment préparés à en mesurer la portée toujours relative. Les études terminées, un travail de revision et d'adaptation doit se faire entre ce qui est théorie pure ou spéculative, et ce qui est immédiatement réalisable. Ceux qui n'ont pas la maturité nécessaire pour ce travail sont exposés à deux dangers contraires : en s'apercevant des difficultés pratiques, ils courent le risque de tout rejeter en bloc, ou bien ils ramènent à de simples « trucs », à des formules, les méthodes, infiniment variables dans leurs aspects, dont on leur a parlé. Personne n'est plus conscient de ce danger que le corps

enseignant primaire lui-même, puisque, dans sa brochure si souvent commentée, la S. P. V. a réclamé une concentration des études pédagogiques après la formation intellectuelle. Faisant leur préparation pédagogique après la vingtième année, les futurs maîtres secondaires vaudois se trouveraient dans des conditions de maturité et de culture générale plus favorables.

* * *

Au dîner qui suivit la réunion du 15 septembre, un magistrat a porté un toast à la pédagogie... sceptique. Curieux effet de l'ambiance ! Aussi bien, une improvisation de banquet n'est-elle pas un discours de promotions !

Si je devais et si je savais porter un toast à une pédagogie quelconque, je le porterais à la pédagogie de la foi. Non pas de la foi du charbonnier, au credo imposé et appris par cœur, mais de la foi éclairée par la connaissance et par la confiance dans les destinées de l'esprit humain.

Ou bien est-ce peut-être le doute scientifique que l'on moderniserait en l'appelant scepticisme ? Ce serait jouer avec les mots un jeu dangereux. Le doute volontaire, le doute cartésien est, dans l'ordre matériel surtout, à la base de tous les progrès modernes : qu'il soit notre balancier de sûreté dans nos travaux de cabinet ou de laboratoire. Mais quand, grâce à lui précisément, nous sommes parvenus à une conviction solidement établie, pourquoi garderions-nous le doute dans le cœur ? Le rictus du scepticisme devant la confiance de l'enfant, quelle profanation ! Le scepticisme de la jeunesse prépare la voie au pessimisme de l'âge mûr. Mieux vaut, pour de jeunes maîtres, aborder la vie avec quelques illusions, que d'aller à la bataille avec le pressentiment de la défaite. C'est la foi, et non le scepticisme, qui refera le monde.

De tous les « ismes » à la mode, je préfère encore l'optimisme.

ERNEST BRIOD.

L'OPINION DU CORPS ENSEIGNANT VAUDOIS SUR L'ÉDUCATION SEXUELLE A L'ÉCOLE

Par circulaire du 26 juillet 1921, le Département vaudois de l'Instruction publique mettait à l'ordre du jour des conférences de district le sujet suivant : *De l'attitude du maître en face des questions sexuelles.* Le Département ajoutait : « C'est un problème extrêmement délicat, qui mérite un examen attentif. Nous croyons qu'il serait prudent de consacrer cette séance à un premier échange de vues. Nous vous engageons cependant à demander à un ou une de vos collègues d'ouvrir la discussion par un bref exposé. Un rapporteur sera

ensuite chargé de poursuivre l'étude commencée et d'en présenter les résultats à la conférence de l'an prochain. »

A part un bref commentaire de cette circulaire émanant du Comité de la S. P. V. qui avait proposé le sujet au Département, et la remarquable étude présentée à cette occasion par M. J. Laurent à la conférence de Lausanne, les lecteurs de l'*Educateur* n'ont, sauf erreur, plus entendu parler de cette consultation.

Bien qu'elle date de plus d'une année, ses résultats méritent d'être connus. M. Savary, chef de service, nous a aimablement autorisés à consulter les procès-verbaux des deux conférences où la question a été traitée.

Dans tous les districts, sauf celui du Pays d'Enhaut, on a discuté le sujet. Dans quinze assemblées, la discussion, introduite par un rapporteur, s'est clôturée par le vote de conclusions.

Le corps enseignant est unanime à estimer que l'éducation sexuelle est en soi une nécessité et qu'elle incombe en premier lieu à la famille.

L'Ecole peut-elle et doit-elle y contribuer ? Sur les quinze conférences ayant exprimé leur avis, douze répondent affirmativement et trois négativement.

Ajoutons pour être complet que dans deux assemblées où l'on n'a pas voté de résolution, le rapporteur se prononçait en faveur de l'intervention de l'école. Comment peut-elle contribuer à cette éducation ? Les avis diffèrent. Les uns (6) sont favorables à un enseignement des lois de la reproduction et des phénomènes qui s'y rattachent dans le programme des sciences naturelles. D'autres ne veulent qu'un enseignement exceptionnel, ou que l'intervention personnelle et privée du maître dans des cas particuliers, ou encore qu'une action du maître sur la famille pour qu'elle accomplisse son devoir en ce domaine ; deux assemblées se bornent à voter le principe d'une collaboration de l'école sans la définir ; une met comme condition à toute action de l'école — qu'elle estime désirable — la préparation spéciale du corps enseignant, préparation qui est réclamée par quatre conférences plus deux rapporteurs. Mais tout le monde est d'accord pour repousser un enseignement spécial ou imposé.

Lausanne ajoute qu'elle désire l'organisation de causeries de mise en garde aux grands élèves quittant les écoles dans l'année et la continuation de cet effort de préservation morale dans l'enseignement post-scolaire.

Aubonne recommande que les jeunes filles reçoivent dans les leçons d'économie domestique des notions d'hygiène sexuelle élémentaire.

Des résolutions particulièrement détaillées ont été émises par les conférences de Morges (6), de Lausanne (8), de Vevey (7) et de Cossonay (6). D'une façon générale le sujet a été aussi sérieusement introduit par les rapporteurs que discuté par les assemblées.

Partout, un grand désir de contribuer à relever le niveau moral des jeunes. Les orateurs pour et contre l'éducation sexuelle à l'école ont fait des déclarations qui ne peuvent qu'honorer le corps enseignant et prouver une fois de plus le haut idéal moral qui l'anime dans son ensemble.

Que conclure de cette consultation ? La grande majorité des instituteurs estime que l'école a un rôle à jouer dans le domaine sexuel. Non pas un rôle d'initiation, pas même un rôle d'enseignement, mais un simple rôle d'« enseigneur » de la vérité : « Quand on parle de la reproduction des plantes ou des animaux, c'est une faute contre la vérité de taire ce qui concerne les animaux supérieurs et l'homme. Il faut compléter notre enseignement pour qu'il soit tout à fait vrai. » Voilà, résumée, la pensée qui a réuni le plus de suffrages parmi ceux qui estiment que l'école a un rôle à jouer dans ce domaine. D'autres l'ont trouvée pourtant trop hardie et se sont bornés à des affirmations générales.

Plusieurs aspirent à une préparation pédagogique (cours de pédagogie sexuelle à l'Ecole normale ou rédaction d'un guide) qui les mettent mieux à même d'affronter ces problèmes. Ce désir légitime mérite d'être agréé et nous espérons que des cours de pédagogie sexuelle seront donnés bientôt aux futurs maîtres vaudois et genevois, tant primaires que secondaires, comme c'est le cas à Neuchâtel.

Quant au guide, le cartel romand H. S. M. y songe et espère le réaliser avant trop longtemps. Il serait aussi désirable que se généralise la suggestion faite par la conférence de Lausanne de donner aux grands élèves une causerie de mise en garde soit avant la fin de la scolarité primaire, soit dans l'enseignement post-scolaire, comme c'est déjà le cas à Vevey et dans quelques autres localités. L'important pour cela est de trouver un homme qualifié, si possible un médecin, qui sache parler aux garçons avec le tact et l'élévation d'esprit nécessaires. Il va sans dire que seule une femme peut s'adresser avec succès à des jeunes filles.

Quelles autres conséquences pratiques peut-on attendre de cet intéressant plébiscite ? Le Département ne va certes pas commettre la faute de rendre l'enseignement sexuel obligatoire. Mais les instituteurs qui s'en sentent moralement capables, oseront désormais (si tant est qu'ils aient attendu ces conférences pour commencer) compléter leur enseignement des sciences naturelles ou commenter un texte de façon à faire sentir à leurs élèves la beauté et la noblesse que recèlent les grandes lois de la vie.

Le sujet n'est pas une matière à programme ni à circulaire. C'est une question d'attitude comme l'indiquait fort justement le titre de ces discussions dont le but se trouve ainsi atteint. Il sera d'ailleurs intéressant de reprendre la question dans quelques années, afin de déterminer l'évolution qui se sera faite dans les esprits.

MAURICE VEILLARD.

PARTIE PRATIQUE

COMMENT TIRER PARTI DU TRAVAIL MANUEL ?

L'école active idéale exige une classe peu nombreuse. L'enseignement peut être alors individualisé dans une large mesure. L'enfant vient à l'école joyeusement, comme à une partie de plaisir. Mais avec nos classes de trente à cinquante élèves, on est obligé de faire la part du feu.

A tous les âges, il y a certains écueils à éviter. Ce sont souvent de petits détails, mais qui peuvent mettre en péril tout l'édifice. C'est ainsi que l'on

perd souvent un temps précieux à la distribution des outils et des matières premières. Il faut absolument que les élèves organisent tout eux-mêmes et qu'ils y acquièrent une grande habileté. Certaines classes y arrivent par la méthode militaire, d'autres par le *self-government*. L'essentiel est de tout distribuer au même moment. Les enfants s'adaptent vite et non sans plaisir à ces méthodes rapides.

Voyons d'abord les travaux manuels qui peuvent être introduits dans toutes les classes et pour toutes les disciplines.

1. La *table à sable* est un plateau de 100 sur 120 cm. et dont les bords évasés ont une hauteur de 7 cm. Le sable humide permet à quelques élèves d'y façonner rapidement toutes sortes d'objets, de scènes, de reliefs géographiques, de phénomènes naturels.

2. Le *modelage* en terre ou en plasticine permet de conserver les travaux. La technique en est un peu plus délicate.

3. Les *pliages, découpages* et *collages* font la joie des petits, mais n'en sont pas moins très utiles aux grands élèves. Le dessin et la géométrie en tirent avantageusement parti.

Les collections d'images enthousiasment toujours les élèves ; est-il besoin de rappeler la « fièvre » des vignettes-chocolat ?

Mesures de longueur. Durant toute sa scolarité, l'élève devrait avoir avec soi au moins une mesure de longueur faite par lui-même. La première année, ce sera un double décimètre en carton, sur lequel il dessinera les centimètres. La deuxième année, 1 mètre en papier avec 10 dm., le premier divisé en centimètres. La troisième, le même mètre plié, avec 100 cm. et 10 mm.

Dès la quatrième année, une bande mi-carton de 30 cm. devra être un instrument de précision. Quand l'enfant aura marqué les 100 mm. du premier décimètre, il s'en souviendra toujours. En cinquième année, 10 m. de ficelle sur un dévidoir trouveront bon emploi sur le terrain. En septième année, le rapporteur en carton complètera la série de ces instruments de mesure.

Calcul de 1 *à* 20. La leçon intuitive utilise des objets de toute nature. On peut rappeler ces derniers en collant des formes gommées dans le cahier, en modelant (les œufs du nid, par exemple), en enfilant des fruits, des bonbons, des perles, etc., à un fil de fer ou à une aiguille à tricoter dont les pointes sont protégées par des bouchons : voilà le boulier individuel. On peut faire toutes sortes d'exercices sous la forme de lotos ou de dominos.

Pour apprendre à lire, les lettres-types avec vignettes, les lettres en relief brodées ou découpées, les lotos rendent de très grands services. Les enfants découpent des images et les collent ; les mots sont écrits par la maîtresse ou par les élèves au moyen de lettres mobiles.

En 2e *année,* les exercices de grammaire s'ajoutent à ceux de lecture. On y utilise des collections de mots et de lettres mobiles.

Le calcul jusqu'à cent est facilité par 10 paquets (fagots) de 10 allumettes ou bâtonnets. Des collages, semblables à ceux de la première année, simplifient l'étude des dizaines et celle des tables de multiplication (livrets). Ils rappellent la leçon concrète et soutiennent la mémorisation. Ces papiers sont une

heureuse transition : ils ne sont plus les objets eux-mêmes, mais ils n'en sont pas encore les signes abstraits.

En 3e *année*, on peut prendre le cm^2 comme unité de calcul. Chaque élève aura dans une enveloppe 9 feuilles de 100 cm^2, 9 bandes de 10 cm^2 et 10 cm^2 séparés ; il sera ainsi à même de représenter tous les nombres entiers jusqu'à 1000.

Des cercles de papier gommé figureront des gâteaux dont la $^1/_2$, le $^1/_3$, le $^1/_4$,... le $^1/_9$, le $^1/_{10}$, seront collés dans les cahiers.

En 4e *année*, la géographie trouvera dans le travail manuel un appui précieux. On étudiera à fond une colline (pied, pentes, cols, sommets), par des excursions, des exercices à la table à sable, des modelages, des reliefs en carton, et par le dessin de toutes les cartes correspondant à ces travaux. (Voir l'*Educateur* du 16 octobre et du 6 novembre 1920.)

Insistons aussi sur toutes les ressources que peut offrir le jardin scolaire. Quant à la numération décimale, elle se fera de préférence avec l'aide des mesures de volume. Chaque élève construira facilement 1 cm^3 en papier ; le bâton de 10 cm^3 représentera la dizaine, la plaque de 100 cm^3 sera la centaine, et le dm^3, qu'il construira aussi, sera le millier. Le rapport avec les feuilles quadrillées de l'année précédente sera très facile à saisir, et, grâce aux cubes, le million et le milliard lui-même deviendront quelque peu tangibles.

En 5e *année*, les mesures de surface seront concrétisées par des collages individuels et des travaux d'ensemble (cm^2, dm^2, m^2). Un are et un hectare seront mesurés et délimités sur le terrain. Chaque élève peindra sur sa carte du canton le km^2 examiné sur le terrain.

La connaissance du carré et du rectangle sera facilitée par le pliage et le découpage. A propos de géométrie, l'étude la plus rationnelle commence par l'examen sommaire des volumes (modelage de la sphère, du cylindre, du cône, de la pyramide quadrangulaire, du parallélipipède rectangle, du cube). Les sections ou les faces de ces solides donnent les diverses surfaces.

En 6e *année*, on abordera l'étude systématique de la carte par un travail précis basé sur l'atlas Siegfried, avec courbes de niveau (voir l'*Educateur* du 17 septembre 1921).

Les reliefs en terre et en carton sont des travaux de précision qui plaisent beaucoup aux élèves. Des modelages et des collections de vues compléteront ces exercices.

Pour la bibliothèque de classe, on recommande les encyclopédies qui permettent aux élèves de se documenter eux-mêmes sur les divers sujets étudiés ; ils rendent compte à leurs camarades de ce qu'ils ont trouvé.

En 7e *et en* 8e *années* la plupart des volumes géométriques pourront être construits par les élèves.

L'idéal serait désormais de posséder un outillage complet de cartonnage et de menuiserie. Que l'on ne se figure pas toutefois qu'il soit impossible de rien faire sans cela. Toutes les disciplines pourraient conduire l'élève à un travail manuel personnel et original. Il deviendrait ainsi de plus en plus l'artisan de son propre savoir, et son initiative exercée aurait facilement raison des situations difficiles de la vie.

A. FAUCONNET.

LECTURE GÉOGRAPHIQUE

Une usine de viande congelée.

Visitons une des ces extraordinaires usines de viande congelée, qui se trouve aux environs de Montevideo. On traverse la rade, on aborde, et on arrive dans une cité, où ce qu'on voit d'abord est un long chemin montant en planches supporté par des poutres, et suivi par des centaines d'animaux. On fait gravir ce chemin aux victimes, pour les tuer à l'étage supérieur de l'établissement. Ainsi les divers produits qu'on en tire n'auront plus qu'à descendre d'étage en étage jusqu'au bateau qui les emporte. Le dernier effort des animaux, gravissant leur dernière route pour se faire tuer au plus haut étage, est autant d'énergie gratuite, économisée par les sociétés frigorifiques.

La chambre où l'on tue présente un spectacle extraordinaire. Imaginez une sorte de halle où l'on se promène les pieds dans le sang. Nous en visiterons tout à l'heure le côté gauche. Le côté droit est fermé par des bat-flancs verticaux, ayant l'aspect d'une trappe. Grimpons par un petit escalier à une galerie, d'où nous verrons le spectacle. Les animaux entrent en se pressant. C'est un tumulte de cornes, d'échines et de croupes. S'il se produit un arrêt, un homme placé dans la même galerie que nous, et armé d'un aiguillon où passe un courant électrique, touche la bête récalcitrante qui, bousculée par l'étincelle, reprend sa marche. On la voit fléchir sous le coup, se dérober et se hâter. Cette masse vivante est dirigée sur un couloir où les animaux doivent passer un par un, aux pieds d'un homme armé d'un maillet. A mesure que l'animal se présente, il abat son maillet et assomme. J'imagine qu'il y met beaucoup d'adresse. En tout cas on ne voit aucun déploiement de force. L'homme semble toucher à peine la bête au front. On entend un bruit sec et cassant, et le bœuf s'abat.

Le couloir où il a été tué est fermé par ces trappes que nous avons vues tout à l'heure et qui séparent la salle en deux. Cette trappe est élevée par un ressort ; la bête expirante roule et tombe dans la partie gauche de la salle.

Allons la rejoindre. Le trajet est affreux. Descendons de notre observatoire tout gluant de sang. Passons rapidement dans un coin où arrivent les moutons qu'on a égorgés dans une salle voisine. Evitons ces mourants et allons retrouver le bœuf, écroulé au pied de sa trappe ouverte, et qui détache ses dernières ruades. Des hommes le saisissent, et le premier soin est de lui écorcher la tête. Après quoi, on le suspend à une chaîne sans fin, qui court sous le plafond, et la pauvre bête est emportée dans un étrange voyage.

La chaîne où elle est accrochée commence son lent pèlerinage et la promène devant des tables longitudinales, où des ouvriers attendent son passage. L'animal mort défile devant les hommes immobiles dont chacun doit accomplir une besogne strictement définie. Le bœuf va ainsi, de proche en proche, se faire vider par l'un, dépouiller par l'autre, scier en deux par un troisième. A un bout de la salle, sa tête tombe, et elle est donnée en prise à des vétérinaires qui ouvrent les glandes, jugent l'animal sain, et font dégringoler la tête examinée dans un guichet, d'où elle descend par son poids à l'étage inférieur. A d'autres endroits, l'animal passe devant des ouvriers armés de lances qui l'arrosent, et de brosses qui le nettoient. Entraîné par le mouvement impitoyable de la chaîne où il

est suspendu, il parcourt quatre fois la salle. Au bout du trajet, il a été scié en deux, nettoyé, estampillé, et tout pareil enfin aux quartiers de bœuf qu'on voit aux boucheries. Entre le moment de sa mort et celui où il a atteint cet état parfait, il s'est écoulé vingt minutes.

Ce quartier de bœuf s'en va dans les salles froides, l'une à zéro, l'autre à — 10°, hypogées obscurs, éclairés à la lumière électrique, emplis d'une buée glacée. Nous le touchons, il est dur comme du bois. C'est de là qu'il partira pour l'Europe, les viandes grasses pour l'Angleterre, les viandes maigres pour la France, qui les préfère. Dans d'autres salles, ce qui fut le bœuf s'élabore sous nos yeux. Voici de grandes cuves où flottent les graisses étirant dans l'eau leurs blanches et molles dépouilles. Ainsi lavées, nous les revoyons dans une salle, mais cette fois sous un pressoir de bois. Il en coule une sorte d'huile qui est la margarine, et il reste sous la vis, entre les planches, un gâteau plat, blanc et cassant, qui est la stéarine. Une autre salle, blanche comme une salle d'opérations, est occupée par des cylindres de verre qui tournent lentement, silencieusement. Ils sont eux-mêmes remplis d'une masse brune, visqueuse, qui ressemble à de la colle, et qui est de l'extrait de bouillon. Au sortir de ce laboratoire, nous entrons dans une immense cuisine, pleine de vapeur et de l'odeur du ragoût ; on y fait les conserves. Les boîtes où seront enfermées ces conserves sont fabriquées un peu plus loin par une machine-outil, qui travaille toute seule, plie et assemble les feuilles de fer-blanc. La chambre où ces boîtes seront remplies est une vaste ruche, à l'entrée de laquelle les ouvriers sont examinés par une manucure. La boîte remplie est fermée dans le vide, pour que l'air ne corrompe pas la viande. Nous voyons par un œilleton, dans l'intérieur de la cloche pneumatique, une goutte d'étain en fusion assurer la fermeture. On peint cncore la boîte en bleu, et après ce dernier travail nous la reconnaissons : c'est le *singe* que l'on mangeait pendant la guerre. Nous sortons, en longeant des sabots qui ressemblent à un tas de coquillages, et qui seront emportés pour faire de la corne. Depuis le plus haut étage, où les animaux se sont hissés vivants, nous les avons vus qui descendaient en fragments, découpés, élaborés, pressés, cuits, mis en boîte. A chaque étage, ce qui est resté inutile redescend à l'étage inférieur. Le sang dans lequel nous avons marché coule dans des rigoles. Et des derniers résidus on fait de l'engrais.

Nous sortons enfin de cette usine diabolique où l'être vivant divisé en parcelles est expédié aux quatre coins du monde, sa chair en Europe et sa corne au Japon. Et la vedette qui nous emmène longe encore un bateau lent et lourd, dont le ventre est plein d'os blanchissants.

HENRY BIDOU, *Voyage en Uruguay.*

Lecture à faire en classe après une leçon de géographie économique sur les Etats de l'Amérique du Sud.

Reprendre chaque alinéa du texte pour en tirer l'idée principale ; ces idées serviront de plan à la *composition.*

Ce texte peut servir de base à des leçons de *sciences naturelles* sur la fabrication des *boîtes de conserves*, de la *margarine* et de la *stéarine.*

P. C.

LES LIVRES

Carte murale de l'Europe [1]. Nouvelle édition de la carte murale de W. Rosier et M. Borel, préparée par la maison Kummerly et Frey, à Berne. Echelle : 1 : 3 000 000. Dimensions de la cartographie : 1 m. 85 sur 1 m. 55, de la carte montée sur toile et rouleaux : 2 m. 08 sur 1 m. 80. Librairie Payot et Cie, Lausanne.

C'est, comme la précédente, une carte physique sur laquelle on a porté les frontières politiques actuelles. Il n'a pas semblé opportun de faire plus dans ce sens et de marquer la surface de chaque Etat par des couleurs différentes.

L'étude géographique est basée avant tout sur les caractères physiques de la terre. La nouvelle carte de l'Europe a cherché à en représenter le plus possible.

L'hypsométrie est donnée par dix teintes différentes : trois pour les mers qui font ressortir l'extension de la plateforme continentale du nord-ouest de l'Europe, et sept pour la terre ferme, grâce à quoi la Russie, par exemple, tout en se distinguant du reste de l'Europe par sa faible altitude, cesse d'apparaître comme uniformément plate, mais accuse au contraire de grandes rides de terrain en direction nord-sud.

Les limites de quelques végétaux caractéristiques, orge, froment, bouleau, hêtre, vigne, olivier, dattier doivent servir à amorcer l'étude du climat.

Le nombre des villes portées sur la carte a été augmenté dans la mesure où la lisibilité le permettait. Toutes les villes de 250 000 habitants et au delà y ont été inscrites, et celles de 100 000 habitants quand il y avait place.

Enfin, on a tenu à faire une part à la géographie économique en indiquant les principales voies de communication par un trait bleu pour les grandes lignes de navigation, par un trait rouge pour les chemins de fer d'intérêt international.

Dr André Guisan : **Soins aux malades.** *Petite Bibliothèque de médecine et d'hygiène.* Un petit volume relié toile 2 fr. 50. Librairie Payot et Cie, Lausanne.

Si, pour comprendre et soulager les malades, la bonne volonté, la douceur, la compassion sont nécessaires, ceux qui les soignent doivent posséder certaines connaissances professionnelles. Faute d'expérience, on ignore trop souvent qu'on peut, par de petites choses, donner réconfort et bien-être à celui qui souffre.

Le petit manuel du Dr André Guisan nous paraît devoir rendre de grands services aux personnes qui doivent s'improviser garde-malades, à toutes celles qui, sans préparation complète d'infirmière, auront à donner des soins à leur prochain.

[1] Il vaut la peine d'attirer l'attention de nos collègues sur cette carte et particulièrement sur les conditions avantageuses auxquelles ils pourront se la procurer ; le prix en librairie étant de 45 fr., la maison Payot vend la carte aux communes pour 33 fr. 75 ; l'Etat prenant 13 fr. 75 à sa charge, la carte ne coûtera aux communes que 20 fr.

Voici le résumé des sujets traités dans ce petit ouvrage : Qualités, devoirs et droits de la garde-malade. — La chambre du malade. — Le malade. — L'alimentation du malade. — La température. — Le pouls. — La respiration. — Symptômes tirés de l'observation du malade. — Des médicaments et de leur administration. — Des procédés thérapeutiques. — Les microbes. — Les maladies infectieuses. — La désinfection et les désinfectants.

Chants de Noël, *publiés par la Commission intercecclésiastique romande de chant religieux.* L. Barblan, pasteur; 33, Avenue Dapples, Lausanne.

Un fascicule de huit pages (25 centimes) contenant *six chœurs mixtes :* Il est né, Th. Monod-J.-S. Bach. — Chanson de Noël, R. Paux, mélodie populaire. — Gloria, Ch. Ecklin-Clemens von Papa. — Confirmation, A. Quinche-F. Silcher. — Fête de joie, Gastoldi. — Le doux message, G. Rosselet-A. Hoffmann.

Un fascicule de 4 pages (10 centimes) contenant *cinq chœurs d'enfants :* Les anges chantent, H. Gagnebin. — Là-bas dans la Judée, E. de Perrot-Gelderblau. — Né à Bethléem, Ch. Ecklin, musique du 17e siècle. — Sainte Nuit, Ch. Ecklin-Reichardt. — Un présent de Noël, J. Candaux-Silcher.

Mme E. Pieczynska. **La plus haute des tâches maternelles.** 16 pages. Secrétariat romand d'hygiène sociale et morale, Lausanne; 100 exemplaires, 6 fr.

Une fois de plus, *Mme E. Pieczynska* fait œuvre de pionnier dans notre pays en adressant aux mères un vibrant appel pour la formation morale de la jeune fille. En ces pages alertes, l'auteur nous montre la carence actuelle dans la préparation des jeunes filles à la plus haute des tâches maternelles : l'éducation, sans laquelle la puériculture, si justement mise à la mode, n'est qu'élevage.

Cet appel simple, clair et vivant doit être répandu. Nous conseillons vivement à tous ceux et celles qui dirigent des réunions de mères ainsi qu'aux sociétés féminines, de se procurer ce petit fascicule pour le distribuer.

PAGES CHOISIES

Le grand marais.

Une route toute droite le coupe en deux : on se figure en avoir pour dix minutes et l'on en a pour une heure. A droite et à gauche, des taillis mis à ban : vernes et saules. L'herbe est pleine d'eau et, le soir, en automne, on voit arriver les canards et les oies sauvages qui volent en triangle. A la pointe des peupliers, des nids de cigognes. Les hirondelles, rasant le sol, se précipitent en criant sur des nuages de moustiques. Dans les fossés, toute la nuit, des grenouilles chantent.

(*Cités et Pays suisses.*) G. de Reynold.

Les vallées neuchâteloises.

Apres vallées où la culture des céréales devient toujours plus difficile; âpres vallées closes où l'hiver se prolonge, où la neige s'accumule, où l'on s'étonne, les soirs de froidure, de ne plus entendre dans les forêts hurler les loups. Pays morne où les villes et les villages n'ont plus d'architecture, où l'homme lui-

même semble s'isoler. Intermédiaire entre les Alpes et les plaines, la région jurassique n'a guère de la montagne que les hauts plateaux : il lui manque les sommets. Terre ingrate, mais non hostile, offrant tous les inconvénients des Alpes, mais sans en avoir les dangers ; les hommes qui l'habitent, s'ils n'ont point à lutter contre la nature, n'ont point non plus avec elle ce contact intime et vivifiant, source de jouissances et d'énergies. De là l'impérieuse nécessité de se replier sur soi-même et de chercher, autour de soi, dans son esprit ou dans sa maison, l'occupation des loisirs forcés que vous laisse une culture rebelle.

(*Cités et Pays suisses.*) G. DE REYNOLD.

Genève.

Genève est la seule ville romande qui ait l'aspect d'une capitale. Elle est aussi la seule dans laquelle, jusqu'à ces toutes dernières années, l'influence germanique ne s'est point fait véritablement sentir : il suffit pour s'en convaincre de comparer les fontaines genevoises à celles de Nyon, de Vevey, de Lausanne. Le charme de cette capitale lémanique ne s'impose pas tout de suite : il faut y vivre pour le saisir, fréquenter assidûment le jardin des Bastions, la Treille, l'Arsenal, la place de Saint-Pierre, se promener dans le vieux Carouge, sur le coteau de Cologny. Sobriété un peu froide mais exquise ; tonalité grise au premier abord, mais dans laquelle on finit par discerner mille nuances ; transparence d'une atmosphère où l'on entend un lac respirer. Un art calme et désencombré, d'abord savoyard, puis italien, puis français ; un art auquel le calvinisme a retranché toute profusion, toute effusion : il semble que les fenêtres des patriciens regardent à l'intérieur.

(*Cités et Pays suisses.*) G. DE REYNOLD.

Matthieu Schinner.

Je l'évoque et je le vois, la barrette sur la tête, le nez proéminent, les yeux lucides sous le front bas. Grande figure de pourpre, haute comme les glaciers valaisans. Schinner et le Valais, le héros et la terre ne font qu'un. Il est de glace et de pierre comme les montagnes de son pays, — car il est né du roc, ce fils de pâtre. Mais dans cette poitrine de glace et de pierre, un cœur tumultueux comme les sources du Rhône.

Il fut opiniâtre et usé comme un paysan. Souvent, il oubliait les services et les aides ; mais il plantait les offenses dans sa mémoire comme on plante des clous sur la mazze. Et soit qu'il tînt en ses mains lourdes la crosse de l'évêque ou le bâton de l'exilé, soit qu'il fût victorieux ou banni, il ne se laiasa jamais abattre. Il lutta pour sa gloire et pour son profit, car étant d'une race pauvre, il connaissait le prix de l'or.

Il fut soutenu jusqu'à la mort par une grande pensée qu'il avait identifiée avec lui-même. Elle était née de ses haines et de ses ambitions. Pauvre vicaire à la soutane rapiécée, il avait soutenu que son crâne tonsuré ne serait pas trop étroit pour la mître et pour la couronne. Et quand il fut cardinal, il se prit à méditer que la tiare, argentée et ronde comme un glacier le matin, n'est pas lourde à qui, pour la porter, redresse un front de granit.

(*Cités et Pays suisses.*) G. DE REYNOLD.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.

Prophylaxie du goitre dans les écoles

MAJOWA (Sucre de malt iodé Wander).
Avantages : Pas cher, goût agréable, efficace, simple à prendre.
Renseignements et échantillons à disposition de MM. les instituteurs et des Commissions scolaires.

Dr WANDER S. A., BERNE

Pour tout ce qui concerne la publicité dans l'Educateur et le Bulletin corporatif, s'adresser directement à ○ ○ ○ ○ ○

PUBLICITAS S. A.

Rue Pichard 3
LAUSANNE

CAHIER DE COMMERCE

pour remplir les formulaires de la poste et de chemin de fer. — Chez Otto EGLÉ, GOSSAU (St-Gall).

LIBRAIRIE PAYOT & Cie

Lausanne, Genève, Vevey, Montreux, Berne

VIENT DE PARAITRE :

Einführung in die deutsche Literatur

PAR

M. SCHENKER et HASSLER

2e édition

1 vol. in-16 cartonné. Fr. 2.75

« La lacune très réelle qui existait dans l'enseignement de la littérature allemande vient d'être comblée... Le style de cet ouvrage est d'une grande simplicité alliée à une bonne tenue littéraire ; c'est-à-dire qu'il doit être accessible à tout élève secondaire ayant étudié l'allemand pendant quatre ou cinq ans. Les auteurs ont limité leur exposé aux chapitres essentiels, sans négliger toutefois de marquer les traits d'union qui relient entre elles les grandes époques de l'histoire littéraire. Ils ont ainsi rompu avec une tradition trop longtemps respectée : celle d'un enseignement qui submerge les connaissances essentielles par des détails inutiles. Ils n'ont pas confondu le point de vue du savant qui domine la matière dont il parle avec celui de l'élève qui apprend encore. Dans un tel travail, la difficulté est de se limiter ; nous admirons sans réserve la façon dont MM. Schenker et Hassler l'ont surmontée... »

L'Educateur (ERNEST BRIOD).

« L'*Einführung in die deutsche Literatur* donne les notions historiques indispensables et de brèves analyses des œuvres dont le livre de lecture contient des fragments. Les auteurs se sont efforcés de donner à leur manuel un caractère vraiment suisse en réservant une large place à nos grands écrivains nationaux. Ils espèrent en cela servir la cause de l'éducation nationale.

« ...Nous trouvons dans ce volume les qualités de clarté, d'érudition solide et de mesure qui nous avaient séduit précédemment chez ces auteurs. Ce cours reste dépourvu de pédanterie... Il est vivant, probant par des exemples bien choisis, vraiment suisse par un heureux mélange des caractéristiques de deux mentalités généralement opposées. »

L. HAUTESOURCE.

« Cette introduction à la littérature allemande combine les mérites des manuels allemands et ceux des manuels français en ce que, à côté de la partie historique et biographique, il donne une partie anecdotique, psychologique et des analyses sommaires des œuvres les plus importantes. »

Journal de Genève.

Imprimeries Réunies S. A. Lausanne. — Librairie PAYOT & Cie, éditeurs responsables.

LIXme ANNÉE — N° 21. LAUSANNE, 17 novembre 1923.

L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET
Taconnerie, 5
GENÈVE

ALBERT CHESSEX
Chemin Vinet, 3
LAUSANNE

COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne. H.-L. GÉDET, Neuchâtel.
W ROSIER, Genève. M. MARCHAND, Porrentruy.

LIBRAIRIE PAYOT & Cie

LAUSANNE | GENÈVE
1, Rue de Bourg | Place du Molard, 2

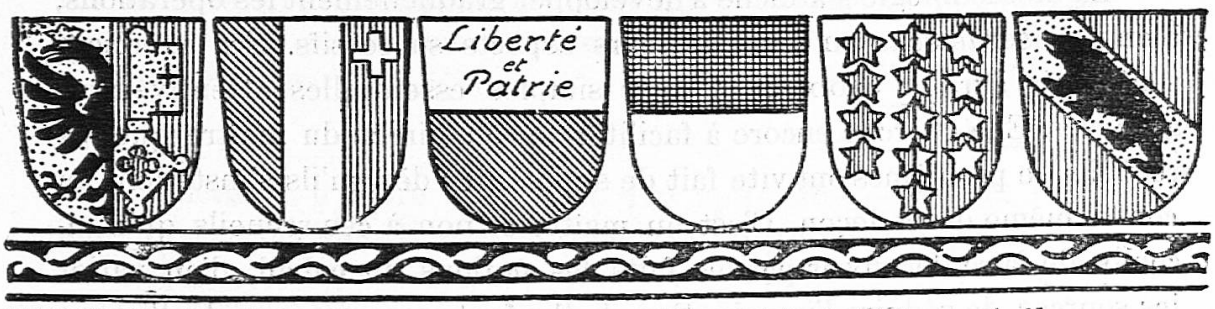

ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8, Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10 Etranger, fr. 15.
Gérance de l'*Educateur* : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cts. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne, et à ses succursales.
SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE PAYOT & Cie

Lausanne, Genève, Vevey, Montreux, Berne

VIENT DE PARAITRE :

Méthodologie d'arithmétique

PAR

L. GROSGURIN

maître au Collège de Genève.

Un volume in-8° cartonné . . . . . **Fr. 9.—**

Cet ouvrage présente une méthode générale pour l'initiation à l'arithmétique. Il s'adresse à tous ceux qu'intéresse l'enseignement éducatif, et particulièrement à ceux qui se préparent à la carrière pédagogique.

L'enseignement de l'arithmétique présente dans ses méthodes des différences très profondes. Il exige ce sens de la mesure qui se traduit par la *qualité* de l'effort éducatif et non par la *masse* des choses enseignées ; et cette ferme conviction qu'un libre développement des facultés satisfait par surcroît toutes les exigences utilitaires.

La méthodologie s'attache à développer graduellement les opérations, à en préciser *le sens* au cours de leurs aspects successifs. Ses exercices sont basés sur un choix de formes simples essentielles attentivement graduées. Elle cherche encore à faciliter le rôle direct du maître que les recueils de problèmes ont vite fait de supplanter dès qu'ils s'installent au centre même de la leçon. C'est au maître et non à ces recueils qu'il incombe de faire découvrir par les faits les notions du calcul, d'en varier les sources, de séduire l'imagination de l'enfant par son sens de l'invention concrète, d'opposer au calcul passif le calcul pensé, aux préceptes mécaniques les réactions constantes de l'esprit.